



RÈGLEMENT 2021

QUALIFICATIONS

GYMNASTIQUE

I. GENERALITES

1. Responsabilité

Les Qualifications gymnastique sont placées sous la responsabilité de la CT de Gym Valais-Wallis et organisées par la société de gymnastique **de l'Arlequin de Vollèges**

2. Déroulement des concours



Date : Samedi 17 avril 2021

Lieu : Salle polyvalente la Morentze , 1941 Vollèges
Salle polyvalente du CO, le Châble

3. Disciplines

- Tests « Fille ».
- Tests « Jeunesse »
- Tests « Active »

4. Participation

- Sélection obligatoire pour le Championnat valaisan.
- Gymnastes de Gym Valais-Wallis concourant en tests «Fille», «Jeunesse» et « Actives »
- Gymnastes dès 7 ans (2014).
- Chaque gymnaste doit se munir de sa carte de membre FSG.
Conformément au règlement, les participantes déclarées comme membres actifs FSG, sont assurées auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunette et les accidents.
-  **Les sociétés ont l'obligation d'inscrire un juge pour 15 gymnastes : Si aucun juge n'est inscrit, les gymnastes concourent sans être classées. Si le nombre de juges est insuffisant, la société est sanctionnée par une amende.**
Les personnes inscrites comme juge ne seront considérées comme tel qu'à la condition d'avoir suivi 2 cours de juge dans l'année. En cas d'empêchement majeur, elles devront s'adresser à Joëlle Pellaton pour bénéficier d'un coaching personnel lors d'un entraînement de gymnastique.
-  **Pour obtenir un brevet de juge cantonal, les personnes en formation doivent obligatoirement juger les 3 concours (2, pour les tests actives).**
- En cas de consommation avérée de produits illicites par un/une gymnaste, la direction de concours se réserve le droit de l'exclure de la compétition.
- Les participants aux fêtes/concours en public sont informés qu'ils peuvent être pris en photo ou filmés lors de leurs productions. Ces documents pourront se retrouver sur le site de Gym Valais-Wallis mais ne seront en aucun cas utilisés pour faire de la publicité payante.

5. Inscriptions

- Les inscriptions doivent être effectuées « online », voir ci-après.
- Délai d'inscription : **18 janvier 2021**.
- Aucune inscription tardive ne sera prise en considération.

6. Finance

- Finance d'inscription Fr. 25.- par gymnaste

montant à verser sur le compte :

BCV SION, GYM VALAIS-WALLIS, 3960 Sierre,
IBAN N° CH19 0076 5001 0130 1560 3

- **Délai de paiement : 18 janvier 2021.**
Préciser le motif de paiement : société, concours
- **Gym Valais-Wallis se réserve le droit de facturer les mutations tardives.**
- Faire parvenir une preuve de paiement par email ou courrier à :
Françoise Papilloud - Pré-Fleuri 29 - 1963 Vétroz
079 281 60 20 morandf@netplus.ch

Vos inscriptions ne seront pas prises en compte tant que votre paiement ne nous sera pas parvenu.

- Les finances d'inscriptions ne seront pas remboursées même sur présentation d'un certificat médical.
- Tous les prix souvenirs commandés dans les délais seront transmis aux moniteurs, y compris pour les gymnastes absents.

7. Mesures de protection sanitaire

- La lutte contre la propagation du virus Covid -19 nécessite la mise en place d'un plan de protection
- Les personnes présentant des symptômes ne sont pas autorisées à se rendre sur le lieu du concours.
- Toutes les personnes présentes devront suivre les directives publiées dans le carnet de fête concernant l'organisation de la journée, le port du masque, le traçage des contacts, la présence du public, etc...
- Dans tous les cas, il faudra se conformer aux décisions de nos autorités.
- La responsable manifestation informera par email les moniteurs de toute modification susceptible de survenir dans un court délai avant le concours.

8. Sélection

- **Les 25 premières** de chaque test seront qualifiées pour le championnat valaisan pour autant qu'elles aient réussi leur test.
- Si une gymnaste ne peut pas participer à ces Qualifications gymnastique pour une raison valable (blessure, maladie avec certificat médical, communion ou confirmation), un rattrapage peut être organisé lors d'un entraînement (à définir). Si le résultat est égal ou meilleur que celui de la dernière sélectionnée, celle-ci pourra participer au Championnat valaisan.
Une demande écrite sera adressée à la responsable manifestation.

9. Tenue

- Toutes les gymnastes participant aux Qualifications gymnastique de Gym Valais-Wallis sont tenues de se présenter pour la cérémonie de la distribution des prix.
- Lors du défilé, les gymnastes accompagnées d'une monitrice par société se présentent en tenue gymnique.
- Les gymnastes qui ne se présentent pas à la proclamation des résultats ne reçoivent pas leur médaille. Exception sera faite pour les absences justifiées annoncées au préalable à la direction de concours.
- Merci de respecter les règles élémentaires de savoir-vivre dans les gradins, les vestiaires et sur l'emplacement de concours. Une attitude fair-play est attendue de la part des gymnastes, des moniteurs et des spectateurs.

10. Cartes de tests

- Elles doivent être impérativement remplies par l'entraîneur avant la compétition et apportées à l'appel des gymnastes.
- Les cartes signées de tous les tests seront distribuées après la remise des prix.
- Aux monitrices de remplir les notes.

11. Résultats

- Une ou deux proclamations de résultats avec défilé des gymnastes sont prévues dans la journée.
- **Pas de vente de résultats pour le public.**
Ils seront affichés dans les locaux de compétition et transmis aux moniteurs après la remise de prix.
Ils seront également publiés sur le site www.gymvalais.ch après la dernière proclamation officielle de la journée.

12. Classements

- Médaille pour les 3 premières de chaque test gymnastique.
- Chaque gymnaste inscrite recevra un prix souvenir. Ces prix doivent être retirés par la monitrice après la proclamation des résultats.

II. PRESCRIPTIONS DE CONCOURS

1. Possibilité de tests

• TF1A	Fille 1A	sans engin	2014-2013
• TF1B	Fille 1B	ballon	2013-2012
• T1A	Jeunesse 1A	sans engin	2012-2010
• T1B	Jeunesse 1B	corde	2012-2008
• T1C	Jeunesse 1C	cerceau	2012-2008
• T2	Jeunesse 2A	sans engin – corde	2012-2006
• T2B	Jeunesse 2B	ruban - ballon	2012-2006
• T3	Jeunesse 3	ballon – cerceau - massues	2012-2004
• T4	Active 4	ballon – s/engin- massues	
• T5	Active 5	corde - cerceau – ruban	avoir réussi le test 4
• T6	Active 6	balle - corde - s/engin	avoir réussi le test 5
• T7	Active 7	balle - massues - cerceau – ruban	avoir réussi le test 6

2. Directives

- Chaque gymnaste ne peut participer qu'à un seul test.
- La chronologie des tests Jeunesse 1A-1B-1C et Jeunesse 2A-2B ne doit pas être obligatoirement respectée.
- Les 3 premières des tests Fille et Jeunesse des concours valaisan 2019 doivent obligatoirement passer au test supérieur, sauf si la participation de l'année précédente est inférieure à 6.
- Les premières des tests Active 4, 5 et 6 des concours valaisans 2019 doivent obligatoirement passer au test supérieur, sauf si la participation de l'année précédente est inférieure à 6.
- Pour le test Actives 7, toute gymnaste peut concourir dans le même test sans limite dans le temps.
- Toutes les parties de chaque test doivent être présentées.
- Un manque flagrant de fair-play de la part d'un gymnaste (écarts de langage sur et en dehors du praticable, non-respect du matériel, non maîtrise de soi...) sera sanctionné par une déduction d'ordre de 0,5 points sur la note finale.

3. Ordre de passage

Liste établie préalablement et affichée le jour même dans les locaux de compétition.

4. Jugement

- Selon les directives Gymnastique FSG en vigueur lors du concours.
- Si une gymnaste abandonne le test et quitte la surface de compétition, elle n'a pas le droit de le refaire et sera évaluée avec la déduction maximale. Cela veut dire que la note sera de 4.00 points.
- Si une gymnaste interrompt son test, mais ne quitte pas la surface de compétition, elle sera évaluée uniquement sur la partie qu'elle a exécutée.
- Toutes réclamations sont à adresser uniquement à la cheffe juge, sous peine de déductions aux gymnastes de la société.

III. DISPOSITIONS FINALES

- Les moniteurs et monitrices ou gymnastes qui agissent contrairement aux prescriptions et directives des autorités de Gym Valais-Wallis.
- Des réclamations éventuelles relatives aux concours sont à formuler par écrit au chef de place dans les 15 minutes qui suivent la fin des concours de la catégorie concernée, moyennant un versement de Fr. 100.00. Les décisions prises suite aux réclamations sont sans appel.
- Tous les cas non prévus dans les présentes prescriptions de concours seront étudiés par la CT de Gym Valais-Wallis.
- Les décisions prises sont sans appel.

Si toutes les monitrices se présentaient sur la place de concours en tenue gymnique, elles seraient un exemple pour les gymnastes.

Le Comité Technique Gym Valais-Wallis

Novembre 2020

Annexe : Marche à suivre pour inscriptions « online »



Marche à suivre pour inscriptions « on line » aux concours 2020

Dorénavant, les inscriptions aux divers concours de Gym Valais Wallis devront être effectuées comme suit :

1. Sur le site www.gymvalais.ch, afficher le formulaire d'inscription à la manifestation
 - < Dans le menu < Manifestations
 - < Choisir la manifestation souhaitée
 - < Afficher le formulaire d'inscription à la manifestation en cliquant sur le lien
2. Remplir et envoyer le formulaire d'inscription sur internet.
3. Respecter impérativement le délai d'inscription : 18 janvier 2020
L'accès au formulaire sera bloqué à partir de cette date.
4. Lors de la mise en service du nouveau site Internet de Gym Valais Wallis, une nouvelle procédure vous sera transmise si nécessaire.
5. Effectuer vos paiements dans les délais sur le compte :

**BCV SION, GYM VALAIS-WALLIS, 3960 SIERRE,
IBAN NO CH19 0076 5001 0130 1560 3**

Vos inscriptions ne seront pas prises en compte tant que votre paiement ne nous sera pas parvenu !

Hotline et informations :

- **Webmaster :**
Boand François, 027 203 45 50 (à midi ou le soir), francois.boand@gymvalais.ch
- **Responsable Manifestation Gymnastique :**
Papilloud Françoise, 079 281 60 20, morandf@netplus.ch

*Merci de votre collaboration et de votre participation !
Gym Valais vous souhaite, ainsi qu'à vos gymnastes, plein succès pour les compétitions à venir*